

Le Houga : Cérémonie des vœux du maire



Le Houga : Cérémonie des vœux du maire

Samedi 7 janvier à 19 heures, a eu lieu la cérémonie des vœux du maire Patricia Galabert qui a ouvert la cérémonie en précisant : « Jean-Pierre Pujol me prie de l'excuser de son absence ici ce soir. Nous connaissons tous son attachement au village et nous le remercions de tout ce qu'il a apporté au Houga. »

Après son mot d'accueil, Patricia Galabert a abordé la communication : « Nous souhaitons améliorer la communication et surtout la moderniser en complétant le bulletin municipal annuel, par une communication numérique, ceci pour vous informer en temps réel et être au plus près de vos remarques et suggestions. Le site sera opérationnel en fin de premier trimestre. »

Le Bilan de l'année 2016

Au Houga l'année 2016 fut une année charnière : « C'est au cours de cette année que s'est mise en place une organisation des services techniques à travers la nomination d'un coordonnateur de l'équipe, Bastien Farbos, c'est aussi cette année que nous avons fait l'acquisition de matériel adapté destiné à gagner en efficacité et en confort de travail. Je tiens à souligner la motivation et l'engagement des agents des services techniques et d'entretien.

Le Grenelle 2 de l'environnement oblige toute collectivité, et même tout particulier, à diminuer voire supprimer totalement tous produits phytosanitaires. L'achat de matériel et les aménagements devront être programmés en prenant en compte cette problématique. »

L'eau et l'assainissement

Pour se mettre en conformité avec la loi, la municipalité a effectué le transfert de la compétence eau potable au syndicat des eaux d'Estang, qui est effectif depuis le 1er janvier 2016 : « Le 1er janvier 2017, le transfert de la compétence assainissement a été acté à ce qui se nomme maintenant le SETA (Syndicat des Eaux des Territoires de L'Armagnac).

Ce transfert de l'assainissement est accompagné du programme des travaux qui se dérouleront sur 3 ans (condition nécessaire à l'attribution des subventions, ces travaux seront subventionnés à hauteur de 67.5% - 60% de l'agence de l'eau et 7.5% du département).

Chaque tranche de travaux fera l'objet d'une concertation avec les riverains concernés, ainsi dans le courant du trimestre, les habitants de la cité Pierre Sauvage seront conviés à une réunion avec le maître d'œuvre, l'entreprise, le maître d'ouvrage (SETA) et la commune. »

Travaux en 2016

La municipalité s'est investie dans l'entretien des bâtiments et des espaces publics afin de mettre en valeur la riche du patrimoine. Des travaux réalisés à la chapelle de Toujun, à l'église Saint-Pierre, à l'ancien château d'eau, ainsi qu'à l'ancienne caserne, l'espace folgarien, les arènes, le groupe scolaire, le logement de la poste, et le drainage extérieur de salle omnisports, lac, et les espaces verts.

Sécurité et accessibilité

« Nous avons également voulu travailler sur la sécurité et l'accessibilité des espaces publics, dans un premier temps le long de la RD6. Les travaux en cours devraient voir leur aboutissement au mois de février. Le Houga est un village rue, à tel point qu'on le traverse sans s'en rendre compte.

L'aménagement en cours a pour but de matérialiser la traversée, d'identifier des zones de service et de sécuriser bien sûr.

Le premier plateau côté église, est en fait à l'emplacement des anciennes fortifications, de la porte Est du village. Il fait le lien entre l'école et l'Oustalet bâtiment acquis par la commune en 2014 qui sera dédié à la culture et aux loisirs.

Le deuxième est situé à la place du haricot du foyer, il fait le lien entre l'espace folgarien et les arènes et créé ainsi un espace dédié aux loisirs, à l'associatif, à la fête.

Le troisième plateau est situé au niveau du SPAR. La zone commerciale et de service s'est déplacée au fil des années par besoin d'espace et de stationnement. Un projet est en train de se concrétiser sur le terrain communal situé derrière SPAR.

La loi sur l'accessibilité entraîne des besoins nouveaux et des modifications architecturales impossibles à mener à bien dans certains bâtiments. Aussi, il est parfois plus judicieux de construire que de réhabiliter.

Ce terrain accueillera ainsi les logements des travailleurs de l'ESAT et le restaurant d'application. Il est idéalement situé à proximité de l'IME et de l'ESAT. Un lot sera également proposé au médecin, il convient en effet d'anticiper et de répondre à l'accroissement de la patientelle. »

Le maire a poursuivi son discours en apportant la précision suivante : « Il est à noter que le Houga atteint actuellement les 1295 habitants. »

Puis elle a présenté le dernier plateau qui est en sortie ou entrée d'agglomération, selon d'où on arrive. Il doit également matérialiser le bourg.

L'éclairage public

Des folgariens ont signalé à la municipalité la faible intensité de l'éclairage public, notamment en centre bourg.

Depuis une étude est en cours pour pallier à ce problème de sécurité : « Dans un même temps, le changement des luminaires permettra de diviser par trois la consommation d'électricité. Cet investissement engendrera des économies de fonctionnement. »

La voirie

En ce début d'année 2017, la réfection du parking des arènes et de l'espace folgarien est prévue et permettra de mettre en accessibilité ces bâtiments depuis les aires de stationnement : « L'ensemble des projets ont un lien entre eux, celui de rendre son identité et son attrait au village. Cependant, le déplacement de l'activité commerciale, et médico-sociale ne devra pas conduire à désertifier le cœur historique du bourg. »

2017, extension de la mairie

Cette année aura lieu la concrétisation du chantier d'extension de la mairie. Patricia Galabert a précisé les motivations des élus : « Nous voulons que les services municipaux soient toujours plus proches, plus accessibles, plus présents et plus efficaces.

C'est dans cet esprit par exemple que nous avons choisi de ne pas adhérer à un service instructeur payant des certificats d'urbanisme car nous pensons que la commune doit assumer en totalité les compétences qui lui restent encore.

C'est cela le service public. Nous sommes dotés de services administratifs de qualité et nous devons nous appuyer sur les compétences des agents dont je veux souligner ici l'implication et la disponibilité.

Le bâtiment jouxtant la mairie a fait l'objet d'une préemption en 2013, à compter de cette date nous avons cinq ans pour mener à bien le projet. L'objet premier de la préemption était le suivant : réorganiser les services de la mairie et permettre l'accueil de nouveaux services, aménager une partie de l'édifice en espace culturel, et transformer l'étage en logements à loyer modéré.

Les travaux pourront ainsi s'échelonner dans le temps, il ne sera pas nécessaire d'aménager la totalité des étages, ni de créer un accès supplémentaire.

Ce qui nous guide toujours dans notre démarche, c'est l'efficacité du service rendu et la maîtrise des dépenses.

Je tiens à préciser que l'ensemble de ces travaux se fait sans recours à l'emprunt et que notre capacité d'investissement, malgré la baisse des impôts, reste stable. »

Le logement social

Le maire a apporté les précisions suivantes : « Pour ce qui est du logement social, nous avons cautionné une partie de l'emprunt réalisé par l'office HLM pour la réhabilitation de la résidence du soleil. Cette résidence date de 1985, des travaux destinés à améliorer le rendement énergétique et l'esthétique du bâti doivent être entrepris très prochainement. »

Le lotissement « Le petit bois »

Les 22 lots du lotissement « le petit bois » sont maintenant à la vente : « Le but de cette opération est de permettre l'installation de nouvelles familles et vise au maintien des effectifs et au développement de l'école. C'est ce à quoi la commune s'est toujours employée à travers les mandats successifs. »

L'école

« Notre école bénéficie d'une très bonne image. Nous avons inauguré le 15 avril le groupe scolaire Jean Jaures, en présence de Mme la Ministre de l'Education Nationale. L'implication et la mobilisation des enseignantes à l'occasion des cérémonies commémoratives, du Téléthon donne du sens à ces actions et crée du lien. Je vous remercie mesdames les enseignantes du travail qui est fait en amont de chaque cérémonie pour qu'elles soient porteuses de valeurs pour les élèves. »

Le chemin de mémoire

« Ces valeurs, nous souhaitons les faire vivre à travers l'initiative conjointe de Toujouse et du Houga et des anciens combattants par la réalisation du chemin de mémoire qui retrace la tragédie commune aux deux villages du 6 août 1944.

Ce chemin de Mémoire est à relier à une démarche plus globale de tourisme de Mémoire. Cette démarche vise à insuffler une dynamique pour la mise en cohérence touristique des sites de résistance gersoise et la valorisation de cette histoire.

On ne peut pas façonner le présent et préparer l'avenir sans se retourner sur son histoire personnelle et sur notre histoire commune. Cette histoire commune, c'est le ciment du vivre ensemble qu'il convient de favoriser en toute circonstance. »

Le Marché de Noël

Patricia Galabert au sujet du marché de Noël a exprimé son entière satisfaction suite au succès du nouveau marché.

« Cette année, l'accueil de loisirs associé à l'école sous la houlette de Sylvie Baldin a souhaité organiser un marché de Noël différent des années précédentes. L'objectif était de rassembler sous notre « Halle aux Grains », les enfants, les parents, les acteurs de l'associatif, les producteurs locaux, ceci dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître. »

L'avenir de la halle

La municipalité compte terminer l'aménagement de la halle afin qu'elle devienne un espace festif et culturel : « Ce sera ainsi un lieu supplémentaire que les associations folgariennes pourront utiliser pour y faire vivre le lien social. »

Les félicitations et encouragements au tissu associatif

« Vous êtes nombreux ici à vous investir sans compter dans le domaine sportif, culturel, social. L'engagement dans une action bénévole doit être une richesse pour celui qui donne de son temps et pour celui qui reçoit. Étant donné le nombre d'associations sur le village, nous produisons beaucoup de richesse ! Vous êtes les partenaires indispensables d'une municipalité, c'est ensemble que nous devons œuvrer. »

Pour cet évènement la municipalité compte sur le dynamisme des associations pour œuvrer ensemble et marquer cette journée exceptionnelle par un bon moment festif.

L'Ehpad

Le maire est revenu sur la question du 31e lit en apportant les précisions suivantes : « Depuis deux ans, une question est venue alimenter les discussions de façon régulière. Il s'agit de la question du 31e lit de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

La gestion de cet établissement est soumise à une réglementation, qui n'est pas spécifique au Houga. La capacité autorisée de l'établissement est de 30 lits et seuls ces 30 lits sont financés par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Or, il existe une 31e place que malheureusement nous ne pouvions pas occuper, quoiqu'il ait été dit ici ou là.

Aujourd'hui, j'ai pu obtenir l'autorisation d'occuper ce 31e lit. C'est une très bonne nouvelle pour nos aînés et pour la pérennité de cette structure. Et je tiens à remercier Mr Philippe Martin, Président du conseil départemental qui nous a toujours soutenus dans cette démarche. »

L'hommage rendu aux Sapeurs-Pompiers et la Vestiboutique

Avant de terminer son discours Patricia Galibert a tenu à rendre hommage aux Sapeurs-pompiers : « Je suis convaincue qu'il est important pour un village comme le nôtre d'être doté d'une caserne de sapeurs-pompiers.

Le volontariat chez les sapeurs-pompiers est d'abord un engagement citoyen qui doit servir de modèle de référence. Il joue un rôle-clé au service de la cohésion et du lien social. Cette année encore le pays a été bouleversé par des actes barbares et ce 7 janvier marque le terrible anniversaire de l'attentat de Charlie Hebdo. Nous devons défendre encore et toujours ce modèle de vie au service de l'autre.

Le don de soi, l'altruisme, la solidarité, c'est pour honorer ces valeurs que nous avons créé la Vestiboutique de la Croix Rouge, inaugurée par Josy Lier, présidente départementale de la Croix Rouge et par Vincent Gouanelle, conseiller départemental. Je vous remercie tous les deux de votre présence ici ce soir. Et je remercie également l'équipe de bénévoles qui animent cette action de solidarité tous les mercredis après-midi. »

Passation de commandement au niveau du corps des sapeurs-pompiers.

Avant d'annoncer la cérémonie de Passation de Commandement, le maire a tenu à rendre hommage au capitaine Jean Demarchi pour son action en tant que chef de centre pendant 14 années et ensuite à féliciter son successeur le lieutenant Hervé Gauzere pour sa prise de fonction au commandement du centre de secours du Houga.

Il aura pour adjoint le sergent-chef Lionel Desjardins : « Jean Claude, Francis, vous avez su transmettre les valeurs d'entraide intergénérationnelle, de solidarité, de fraternité, un modèle de vie également, construit autour d'un projet commun, celui de secourir son prochain, vous pouvez en être fiers. Hervé, sache que je continuerai à soutenir votre action en me tenant à vos côtés chaque fois que nécessaire. »

La passation officielle de commandement se déroulera le jour de la sainte Barbe, le 11 février.